

# Sicoval

Direction de l'Economie  
et de l'Emploi

Pôle Accompagnement Emploi et Entreprises



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES

## Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi (F.R.I.E.)

Afin de permettre aux entreprises d'optimiser les compétences et la gestion de leurs ressources humaines, la Communauté d'Agglomération du Sicoval mobilise le F.R.I.E, mis en œuvre et financé par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Vous êtes dirigeant d'une TPE, PME/PMI, entreprise artisanale, entreprise de moins de 50 salariés, indépendante de groupe national et financièrement et économiquement saine, et vous souhaitez intégrer la dimension Ressources Humaines dans vos projets de développement, le F.R.I.E. vous permet d'être accompagné dans :

- la gestion des ressources humaines
- le développement des compétences
- la création d'emplois de qualité

*Le F.R.I.E. peut aussi être mobilisé pour favoriser une démarche collective d'entreprises.*

### 3 niveaux de soutien :

#### Pré-diagnostic gratuit

Courte intervention de 2 à 3 demi-journées pour une analyse, une synthèse, des préconisations

Le Sicoval mobilise un chargé de mission formé et agréé par le réseau FRIE pour vous aider à :

- structurer votre projet de développement par une meilleure prise en compte des Ressources Humaines
- analyser le fonctionnement de l'entreprise
- mettre en évidence des problématiques en matière d'organisation, de gestion et développement des compétences, de recrutement...
- définir un plan d'action indicatif : étapes envisagées, partenaires et ressources internes/externes mobilisables, échéances...

#### Aide au conseil

Le coût de l'intervention est financé à hauteur de 50 à 80% par le Conseil Régional

Pour être aidé dans la mise en œuvre de votre plan d'action et accompagner les mutations organisationnelles de votre entreprise, vous pouvez faire appel à un consultant spécialisé extérieur de votre choix pour :

- la réorganisation et la gestion des plans de carrières
- l'amélioration des conditions de travail
- l'évolution des compétences et plans de formation
- l'amélioration du dialogue social
- ou la mise en place d'emplois mutualisés...

Le coût de l'intervention est financé à hauteur de 50 à 80% par le Conseil Régional

#### Aide à la création d'emplois de qualité

Aide financière du Conseil Régional (1 600€ en zone urbaine – 3 200€ en zone rurale), pour chaque création d'emploi de qualité (CDI) résultant de l'action menée dans l'entreprise en matière de gestion sociale.

*Réservée aux entreprises de moins de 20 salariés*

#### Contacts :

Pôle Accompagnement  
Emploi et Entreprises

• Christine Culié :  
05 61 28 71 (15)/(10)

christine.culie@sicoval.fr

• Françoise Dejean : 05.61.28.71.02  
francoise.dejean@sicoval.fr

Pôle Accompagnement Emploi et Entreprises

Maison Commune Emploi Formation du Sud-Est toulousain.

25, rue Pierre Gilles de Gennes - Village d'Entreprises – bât 10

BP 47818 – 31678 Labège Cedex